

# Service social et emploi

Le service social et emploi accompagne les Cergyssois bénéficiaire du dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour lutter contre le chômage. Il accompagne également les entreprises dans la mise en oeuvre des clauses sociales.

## Contact

### Service social et emploi

- [Hôtel de ville – 3 place Olympe-de-Gouges – 95801 CERGY \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)
- [01 34 33 44 10](#)
- [Contacter](#)
- Lundi au vendredi : 8h45 à 12h30 / 13h30 à 17h30  
Le jeudi à partir de 13h30

## L'accompagnement à l'emploi, via le dispositif PLIE de Cergy-Pontoise

Le service social et emploi s'inscrit dans le **dispositif du PLIE** (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de Cergy-Pontoise.

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes de premier niveau de qualification, désireuses de travailler ou retravailler, affirmant leur volonté de s'impliquer et d'être accompagnées pour accéder à l'emploi malgré des difficultés sociales et professionnelles.

Il a pour objectif de mener les participants vers un **emploi durable**, grâce à des partenariats forts sur le territoire.

### L'orientation du public

Les participants sont **orientés vers le dispositif** par des organismes tels que France Travail, la Mission Locale, la Mission Insertion, la CAF, et autres partenaires spécialisés sur les questions d'emploi et de formation, dont le service social et emploi de la ville.

## Un accompagnement individualisé et renforcé

Chaque participant bénéficie d'un **diagnostic socio-professionnel** qui valide sa capacité de mobilisation dans la construction d'un parcours vers l'emploi, et la pertinence du PLIE.

Une fois que le participant est officiellement dans le dispositif, le référent PLIE du service social et emploi de la ville co-construit avec lui un **parcours adapté en mobilisant toutes les actions nécessaires** (actions d'orientation, évaluation, formation, acquisition d'expérience professionnelle...).

### Lien utile

[En savoir plus sur le PLIE \(www.convergences-emploi.fr\)](http://www.convergences-emploi.fr) (ouverture dans un nouvel onglet)

## Clauses sociales : un levier en faveur de l'emploi local

Le Service social et emploi a aussi vocation à **aider les entreprises dans la mise en œuvre des clauses sociales**.

### Une clause sociale, c'est quoi ?

Les clauses sociales sont des dispositions prévues par le code des marchés publics pour **favoriser le retour ou l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées**.

L'entreprise attributaire d'un marché se voit alors dans l'obligation d'intégrer dans ses effectifs des personnes en insertion sociale et professionnelle :

- Demandeurs d'emploi de longue durée ou de plus de 50 ans ;
- Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH, ATA, ...) ;
- Travailleurs handicapés ;
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou sans expérience professionnelle ;
- Bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

### Quels sont les intérêts pour les recruteurs ?

- S'engager dans une politique de responsabilité sociale d'entreprise ;
- Accroître les viviers de candidature pour des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement ;
- Sensibiliser des personnes éloignées de l'emploi à la découverte des métiers ;
- Transmettre des connaissances par le tutorat et développer ainsi les compétences des futurs professionnels.

## Quelles actions proposées par la ville ?

- Valoriser la démarche de responsabilité sociale des entreprises ;
- Apporter une véritable plus-value aux entreprises dans le cadre de leurs réponses à des appels d'offres ;
- Contribuer à un partenariat au service de l'emploi et du développement local ;
- Validation des heures d'insertion dans le cadre des marchés passés par la Ville ou la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

## Contact

### Service social et emploi – recrutement Entreprises

- M. Christian ROCHES
- [3, place Olympe-de-Gouges 95801 CERGY \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)
- [01 34 33 44 10](tel:0134334410)
- [Contacter](#)
- Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Le jeudi à partir de 13h30

## Les partenaires

- France Travail ;
- Mission locale ;
- Maison de l'information sur la formation et l'emploi
- Département du Val-d'Oise ;
- Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ;
- Plie de Cergy-Pontoise ;
- Alice ;
- Espérer 95 ;
- École de la 2e chance ;
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE, ETTI etc.)..

## Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon  
commentaire